



Sherbrooke, le 12 mai 2026

**Destinataires :** Directions, enseignant.e.s et parents d'élèves fréquentant l'une des écoles du **Centre de service scolaire de Sherbrooke**

**Objet : Rappel important - Carte 11 ans et moins, tarification jeunesse et ÉtéBus**

Chers partenaires, chers parents,

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, la Société de transport de Sherbrooke (STS) souhaite vous transmettre les informations importantes concernant les différents titres de transport destinés aux jeunes.

**Carte 11 ans et moins (gratuite)**

Les enfants âgés de 6 à 11 ans peuvent obtenir gratuitement leur carte d'accès au transport collectif de la STS. Cette carte demeure valide pendant tout le parcours primaire de l'enfant, soit jusqu'au 30 juin de sa sixième année.

**Tarif régulier jeunesse - 12 à 21 ans**

Les jeunes de 12 à 21 ans peuvent utiliser les titres réguliers de la STS. Durant l'année scolaire, ils peuvent bénéficier de la tarification jeunesse.

**Carte ÉtéBus – 12 à 17 ans**

Valide du 1er juillet au 31 août, les jeunes peuvent profiter de la carte ÉtéBus, offerte au coût de 10 \$, permettant des déplacements illimités pendant toute la période estivale. Une belle façon de se déplacer facilement tout l'été, sans casser la tirelire !

Un aide-mémoire est joint en annexe distinguant les particularités de chaque titre jeunesse.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration afin d'assurer une rentrée scolaire plus fluide et de contribuer à rendre le transport collectif toujours plus accessible aux familles sherbrookoises.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service à la clientèle de la STS au [service.clientele@sts.qc.ca](mailto:service.clientele@sts.qc.ca) ou consultez les informations en ligne <https://www.sts.qc.ca/>.

Jade Giroux Larkin  
Directrice de l'expérience client et partenariats





# Aide-mémoire

## Carte 11 ans et moins (gratuite)

### Qui peut avoir une carte?

- **Les enfants âgés de 6 à 11 ans** (au 30 septembre) doivent **obligatoirement** posséder une carte pour utiliser **gratuitement** les autobus de la STS;
- **Les enfants de 0 à 5 ans** n'ont **pas besoin de carte** et doivent être accompagnés d'un adulte;



### Où se procurer la carte?

- **Centre des opérations de la Société de transport de Sherbrooke :**  
895 rue Cabana, Sherbrooke  
Lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30
- **Limocar :**  
60, rue King Ouest, Sherbrooke  
Tous les jours, de 8 h à 18 h

### Quand et comment obtenir sa carte?

- La carte peut être obtenue **avant la rentrée scolaire**, idéalement durant l'été.
- La présence de l'enfant **n'est pas requise**;
- Le demandeur doit **présenter une pièce d'identité de l'enfant** avec **preuve d'âge** (ex. : carte d'assurance maladie, passeport, certificat de naissance);
- **Aucune photo n'est requise.**

### En cas de perte ?

- Se présenter au centre des opérations de la STS ou chez Limocar pour se procurer une nouvelle carte, au coût de 10\$.

### Conditions d'utilisation de la carte 11 ans et moins :

- **Non transférable;**
- **Réutilisable** d'année en année;
- Valide **tout au long des études du primaire**, jusqu'au **30 juin de la sixième année**;
- Lors de ses déplacements, l'enfant doit **avoir en sa possession** une **carte d'identité valide** (ex. : carte d'assurance maladie) ou **une copie de celle-ci**;
- Pour améliorer le **confort et la sécurité des enfants** à bord du transport collectif de la STS, les parents peuvent consulter les règles applicables en visitant le <https://www.sts.qc.ca/soutien/roulez-informe/>.



Société de transport  
de Sherbrooke

## Titre régulier jeunesse – 12 à 21 ans (70\$ / mois)

### Qui peut avoir la carte?

- Les enfants âgés de **12 à 21 ans**.

### Où se procurer la carte?

- **Centre des opérations de la Société de transport de Sherbrooke :**  
895 rue Cabana, Sherbrooke  
Lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30
- **Limocar :**  
60, rue King Ouest, Sherbrooke  
Tous les jours, de 8 h à 18 h
- **Pharmaprix du Carrefour de l'Estrie**  
3050, Boul. de Portland, Sherbrooke  
En semaine, de 9 :00 à 21 :00  
La fin de semaine, de 9 :00 à 17 :00

### Quand et comment obtenir sa carte?

- La présence de l'enfant **est requise**;
- Le demandeur doit **présenter une pièce d'identité de l'enfant** avec **preuve d'âge** (ex. : carte d'assurance maladie, passeport, certificat de naissance);

### En cas de perte ?

- Se présenter au centre des opérations de la STS ou chez Limocar pour la réimpression de la carte;
- Des frais de **15 \$** sont exigés pour la réimpression;
- La présence de l'enfant **n'est pas requise**, mais une **pièce d'identité avec preuve d'âge** est nécessaire.

### Conditions d'utilisation de la carte Jeunesse :

- **Non transférable**;
- **Réutilisable** d'année en année;
- Pour améliorer le **confort et la sécurité des enfants** à bord du transport collectif de la STS, les parents peuvent consulter les règles applicables en visitant le <https://www.sts.qc.ca/soutien/roulez-informe/>.





Société de transport  
de Sherbrooke

## Carte ÉtéBus – 12 à 17 ans (10\$)

### Qui peut avoir une carte?

- Les enfants âgés de **17 ans et moins**.

### Où se procurer la carte?

- Tous les points de vente de la STS

### Quand et comment obtenir sa carte?

- La carte ÉtéBus sera **disponible à partir du 16 juin 2026** pour la période estivale 2026;
- La présence de l'enfant **n'est pas requise**;
- Le demandeur doit **présenter une pièce d'identité de l'enfant** avec **preuve d'âge** (ex. : carte d'assurance maladie, passeport, certificat de naissance);
- **Aucune photo n'est requise**.

### En cas de perte ?

- Se présenter dans un point de service pour se procurer une nouvelle carte, au coût de 10\$.

### Conditions d'utilisation de la carte ÉtéBus :

- **Non transférable**;
- Valide **du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2026**;
- Lors de ses déplacements, l'enfant doit **avoir en sa possession une carte d'identité valide** (ex. : carte d'assurance maladie) ou **une copie de celle-ci**;
- Pour améliorer le **confort et la sécurité des enfants** à bord du transport collectif de la STS, les parents peuvent consulter les règles applicables en visitant le <https://www.sts.qc.ca/soutien/roulez-informe/>.

